

INVENTIVA

Société anonyme au capital de 956.623,91 euros

Siège social : 50 rue de Dijon, 21121 Daix

537 530 255 R.C.S. Dijon

(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société vous informe, par le présent rapport, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du même Code concernant les options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aux termes de la 61^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 11 décembre 2024, votre Conseil d'administration s'est vu consentir l'autorisation de décider, pour une durée de trente-huit (38) mois expirant le 11 février 2028 à minuit, l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au bénéfice de salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés ou groupements français ou étrangers qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce ou certaines catégories d'entre eux.

1. Options attribuées en 2024 aux mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 20 décembre 2024, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé d'attribuer 12.898.116 options de souscription d'actions de la Société (les « **SO 2024-1** »), à Monsieur Mark Pruzanski (le « **Bénéficiaire** »), Président du Conseil d'administration, pour un prix d'exercice de deux euros et trente-cinq centimes (2,35 €) par SO 2024-1.

La date d'attribution des SO 2024-1 est fixée au 20 décembre 2024. Les SO 2024-1 pourront être acquises par le Bénéficiaire selon les trois périodes suivantes :

- 4.299.372 SO 2024-1, représentant un tiers (1/3) du nombre total des SO 2024-1, sont acquises à partir du jour suivant le premier (1^{er}) anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du respect de la condition de présence continue et, pour 25 % d'entre elles, de la satisfaction de conditions de performance ;
- 4.299.372 SO 2024-1, représentant un tiers (1/3) du nombre total des SO 2024-1, sont acquises à partir du jour suivant le deuxième (2^{ème}) anniversaire de la date d'attribution sous réserve du respect de la condition de présence continue et, pour 25 % d'entre elles, de la satisfaction de conditions de performance ; et
- 4.299.372 SO 2024-1, représentant un tiers (1/3) du nombre total des SO 2024-1, peuvent être acquises à partir du jour suivant le troisième (3^{ème}) anniversaire de la date d'attribution sous réserve du respect de la condition de présence continue et, pour 25 % d'entre elles, de la satisfaction de conditions de performance.

Le nombre de SO 2024-1 acquis sera ajusté si le montant des souscriptions perçues par la Société dans le cadre du financement annoncé le 11 octobre 2024 n'atteint pas le montant de 348 millions d'euros.

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif rendant compte :

- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce :

	Date de la décision d'attribution	Dates d'échéance (exercabilité des options)	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuées	Prix d'exercice (en euros)
Mark Pruzanski, Président du Conseil d'administration	20/12/2024	20/12/2025 (1 ^{er} tiers) 20/12/2026 (2 ^e tiers) 20/12/2027 (3 ^e tiers)	12.898.116	2,35 €

- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été consenties durant l'année à chacun des mandataires sociaux, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce : **Néant**
- du nombre et du prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux de la société en levant une ou plusieurs des options détenues sur la Société ou les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce : **Néant**

2. Options attribuées en 2024 aux salariés

Lors de sa réunion du 20 décembre 2024, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a décidé d'attribuer 301.000 options de souscription d'actions de la Société (les « **SO 2024-2** »), à des salariés de la Société résidant aux Etats-Unis (les « **Bénéficiaires** »), pour un prix d'exercice de deux euros et trente-cinq centimes (2,35 €) par SO 2024-2.

La date d'attribution des SO 2024-2 est fixée au 20 décembre 2024. Les SO 202421 pourront être acquises par les Bénéficiaires selon les trois périodes suivantes :

- un tiers (1/3) du nombre total des SO 2024-2, sont acquises à partir du jour suivant le premier (1^{er}) anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du respect de la condition de présence continue ;
- un tiers (1/3) du nombre total des SO 2024-2, sont acquises à partir du jour suivant le deuxième (2^{ème}) anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du respect de la condition de présence continue ; et
- un tiers (1/3) du nombre total des SO 2024-2, sont acquises à partir du jour suivant le troisième (3^{ème}) anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du respect de la condition de présence continue.

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif rendant compte :

- du nombre, du prix d'exercice et les dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé :

Date de la décision d'attribution	Dates d'échéance (exercabilité des options)	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuées	Prix d'exercice (en euros)
20/12/2024	20/12/2025 (1 ^{er} tiers) 20/12/2026 (2 ^e tiers) 20/12/2027 (3 ^e tiers)	301.000	2,35 €

- du nombre et le prix des actions qui, durant l'année, ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur la Société les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé: **Néant**
- du nombre, le prix et les dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par la Société les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires : **Néant.**

Le Conseil d'administration